

ENTRÉE ENTRÉE ENTRÉE LIBRE

Mensuel Tirage 10 000 copies

Journal communautaire de Sherbrooke

Volume 1, No 9 — 1 décembre 1986

Enfin dans le quartier!

Photos: Louis Choquette



Après une quinzaine d'années d'efforts concertés de personnes qui ont cru à la création d'un centre communautaire, voilà qu'aujourd'hui ce projet est devenu une réalité.

Les objectifs de notre centre communautaire sont principalement de regrouper les organismes du quartier Centre à l'intérieur de notre centre communautaire et de leur ouvrir nos dizaines de locaux disponibles pour offrir à la population des activités communautaires.

D'ailleurs, le Foyer de Culture Populaire a été un partenaire important et expérimenté dans ce projet et il devient le premier organisme à être relocalisé dans nos locaux d'une superficie totale de 6 000 pieds carrés.

Le conseil d'administration du centre communautaire est composé de membres du comité de quartier Centre qui verront à la bonne marche du centre en s'inspirant de l'expérience des pères de la Saint-Vincent-de-Paul qui ont plusieurs centres communautaires Patro au Québec.

Yves Martin, prés.
Comité récréatif et
communautaire du quartier
Centre de Sherbrooke inc.



Les gens du foyer de Culture Populaire sont déjà à l'oeuvre dans leurs nouveaux locaux.

Grèves étudiantes:

Un bilan

Page 3



Attention! Noël arrive.

Page 8

Dieu et la politique

Page 9

DOSSIER

Assurance Chômage et Bien-Être

Coupures à l'horizon?

p. 6-7

ÉDITORIAL

ANNÉE DE LA PAIX: RÉFLEXION FAITE

A première vue, on n'a pas l'impression que l'année internationale de la paix qui s'achève ait beaucoup touché la population de Sherbrooke: les actions pour la paix n'ont pas fait courir les foules, c'est le moins qu'on puisse dire.

Pourtant il s'est fait des choses: la CEQ a engagé les enseignants/tes dans une campagne d'éducation à la paix qui semble avoir rejoint la majorité des enfants de nos écoles; deux municipalités de l'Estrie, Lennoxville et Ste-Catherine de Hatley, se sont déclarées ZLAN (zones libres d'armes nucléaires); la campagne du F-18 pour la paix, consistant à demander au Fédéral qu'il consacre le coût d'un F-18 (millions de dollars) à créer des emplois socialement utiles, a recueilli des milliers de signature à Sherbrooke, etc.

Les sceptiques et les pessimistes pourront dire que ce ne sont là que des poussières, des gestes faibles et sans lendemain, comparés à l'énormité et à la puissance de la machine de guerre. Pour notre part, nous croyons que certaines idées fondamentales ont fait leur chemin dans les consciences et que c'est là quelque chose de très encourageant, quelque chose qui rend la guerre plus évitable.

Parmi ces idées, celle que «la paix, ça commence par en bas» est probablement la plus importante, car elle reflète un changement d'attitude: nous réalisons de plus en plus que ce n'est pas des puissants qu'il faut attendre la paix. Le travail au niveau des municipalités en vue d'obtenir qu'elles se déclarent ZLAN illustre bien cette nouvelle attitude. Notons ici qu'au moins deux membres du nouveau Conseil municipal de Sherbrooke ont déclaré au cours de leur campagne qu'ils allaient appuyer cette initiative du Conseil estrien pour la paix pour faire de Sherbrooke une zone où il sera interdit de fabriquer, entreposer ou transporter des armes nucléaires ou des produits servant à leur fabrication.

Complémentaire à cette idée de «la paix par la base», il y a l'idée qu'«il n'y a pas de paix sans justice». Le spectacle de la violence qui monte à mesure que la crise accentue les inégalités sociales a sans doute contribué à nous faire saisir qu'au fond, la paix, c'est une affaire de justice. Quand on a compris cela, on cesse de croire que les gens ordinaires ne peuvent rien faire pour la paix, puisque ce sont d'habitude les gens ordinaires qui travaillent le plus pour la justice.

Si ces deux idées fondamentales ont vraiment fait leur chemin dans les consciences, alors on peut espérer que l'Année de la paix aura été le début d'une vaste action qui pourrait fort bien faire de l'an 2000 (c'est dans 13 ans!) la première des «années de paix». Réflexion faite, il faut passer à l'action!

L'équipe de la rédaction



COMMENTAIRE

Libre-échange humain

A Afrique du Sud, Iran, Malaisie et bien d'autres. Tous ces pays ont pour nous une chose en commun. Ils représentent l'inconnu, une vie où les valeurs et les mœurs sont diamétralement différentes des nôtres. Bref, on parle souvent d'un choc culturel. Nul besoin de se déplacer bien loin pour connaître cette expérience, je l'ai d'ailleurs appris à mes dépens.

Le slogan «Sherbrooke plus qu'une ville», a peut-être sa raison d'être, sa vérité. Des frontières il n'y en a pas qu'entre nations, elles sont bien réelles dans notre ville. Il n'y a pas d'homme en uniforme, pas de barrière. Ici, on reconnaît les frontières par une délimitation géographique, en employant un euphémisme (expression qui a pour but de remplacer un mot pour un autre en l'atténuant): «QUARTIER pour FRONTIÈRE».

À l'heure du libre-échange, on parle d'enlever les barrières commerciales entre les États-Unis et le Canada. Avant d'entreprendre de telles démarches, ne serait-il pas préférable de faire du libre-échange humain, ici? Peu de gens sont au courant de la vie sociale, culturelle et économique que tel ou tel quartier vit. Peu de Sherbrookoises-es s'en soucient vraiment. Est-il possible qu'il en soit autrement?

Sherbrooke a une mauvaise réputation. L'atmosphère est froide, les préjugés sont forts entre les différentes couches sociales. On nous enseigne à percevoir les gens de telle ou telle façon. L'influence du milieu dans lequel on vit n'est pas étrangère à ce phénomène. En voici un exemple. Si vous vivez dans le quartier Nord, vous aurez tendance à étiqueter les gens du Sud

comme des «buveurs de bière», des paresseux, des gens sur le bien-être social. Les gens du Sud ont tendance à croire que tous ceux vivant dans le Nord sont riches. Ils les voient souvent comme des matérialistes, des «baise la piastre», des grippe-sou.

La communauté Sherbrookoise souffre-t-elle d'une crise aiguë de snobisme? Sherbrooke doit faire ses preuves. On doit accéder à un certain libre-échange communautaire. Il n'y aura pas de politicien, pas d'enjeu monétaire, pas de prestige international. Maintenant, il est à se demander jusqu'à quel point sommes-nous plus qu'une ville!

Christian Nicol

ENTRÉE LIBRE

Collaborateurs/Collaboratrices:

Carmen Aduriz	Alain Duchesne	Josée Loignon
Gilbert Ash	Liane Flibotte	Yves Martin
Anne Beauvais	Normand Gilbert	Robert McKenna
Hélène Bisson	Richard Grenier	Christian Nicol
Roger Blanchette	René Goyette	Patrick Nicol
Lyon Burgoyne	Laurence Johnson	Julianne Ouellet
Louis Choquette	Nicole Lafleur	Chantal Pineault
Yolande Côté	Chantal Landry	Carmen Riendeau
Michel Craig	Luc Lapointe	Claude Sévigny
Carole Denis	Nicole Laverdière	Alain Soucy
France Denis	Fernande Lépine	Yvon St-Pierre
Dominique Dubreuil		

A M E C Q

Association des médias écrits communautaires du Québec

Éditeur: La Voie Ferrée

Impression: Communication des Cantons inc.

Distribution: Permis 2e classe, no 7082

Jeunes de 10-15 ans du quartier Centre, Ouest ou Vieux Nord
Tu veux gagner un peu d'argent?

On te propose de vendre des macarons représentant le Journal.

Une réunion se tiendra le 8 décembre 1986 à 19.00hrs au Centre Communautaire, 187 Laurier

Pour information s'adresser à: Entrée Libre

187 Laurier

Sherbrooke

Tél: 821-2270 (Entrée Libre)

567-6132 (Christian Nicol)

Entrée Libre est un mensuel paraissant le 15 de chaque mois. Le territoire couvert est délimité par les rues: Queen et St-Joseph à l'ouest, Le Phare au sud et la rivière St-François à l'est. Entrée Libre desservira prioritairement les intérêts des gens moins favorisés économiquement, socialement, culturellement, politiquement; et qui ne possèdent pas ou peu de pouvoir réel dans leur milieu de vie. Le journal se veut une alternative aux journaux existants. Il favorisera la circulation du point de vue des organisations luttant pour l'amélioration de nos conditions de vie et de travail en général. Entrée Libre privilégiera l'expression des gens ayant peu ou pas accès aux médias traditionnels. Les bureaux du journal sont situés au 187 de la rue Laurier local 310 au troisième étage, Sherbrooke, Qué. J1H 4Z4. Tél.: 821-2270. Tous les projets d'articles présentés seront étudiés. Entrée Libre est membre de l'Association des médias écrits communautaires du Québec (A.M.E.C.Q.).

Collège de Sherbrooke:

Grève et contre-grève

La grève étudiante a fait couler beaucoup d'encre dans les médias depuis son déclenchement. Il est important de bien connaître la situation pour juger de la pertinence de l'action des étudiant-e-s.

D'abord, un bref rappel de leurs revendications. Trois avaient été jugées prioritaires 1- La gratuité scolaire au collégial, 2- Le maintien du gel des frais de scolarité universitaires, 3- Une refonte en profondeur du régime de prêts et bourses. Le plan d'action, quant à lui, consistait à établir un rapport de force avec le gouvernement pour négocier avec lui. Rapport de force? Il fallait bien sûr un nombre imposant d'institutions scolaires en grève générale illimitée.

Dans un premier temps, les étudiant-e-s du Collège de Sherbrooke s'étaient prononcés contre la grève, mais devant l'ampleur du mouvement de grève générale illimitée, au niveau national, ils et elles sont revenus sur leur décision.

Dissidence

Ce fut une grève bien controversée, puisqu'un groupe de dissidents et dissidentes tentent dès le premier jour de traverser les lignes de piquetage avec l'aide de la police. Cette opération échoue et se solde par l'arrestation injustifiée d'un gréviste et par des coups de matraques. Il est à souligner que l'Association Étudiante du Collège de Sherbrooke condamne cette intervention policière brutale et aussi l'attitude de l'administration qui aurait pu empêcher cet affrontement.

Des gains

Quels sont les gains obtenus par les 25 associations étudiantes en grève? D'abord, le gel des frais de scolarité à l'université jusqu'en 1989; ensuite, le gel des frais afférents (frais de matériel) à 100 \$ indexable au coût de la vie. Puis la promesse du gouvernement de ne pas toucher la loi des Collèges qui garantit la gratuité scolaire. Finalement, un table de négociation a été formée, réunissant le gouvernement et des représentant-e-s étudiants, sur les prêts et bourses. Il reste un point en litige: les frais de scolarité pour les cours d'été au Collégial seront-ils abolis? Le gouvernement les considère comme des frais afférents, les étudiants et étudiantes eux les considèrent comme des frais de scolarité. Un avis juridique considère que le

Dans le but de rétablir le calme, l'administration suspend les activités du Collège; des lignes de piquetage symboliques sont cependant maintenues tout au long de la grève.

Pendant le débrayage, une première assemblée générale maintient le mot d'ordre de grève malgré des gains importants. Mais, en tenant compte des positions d'une réunion nationale tenue le 1er novembre, une deuxième assemblée vote la trêve de la grève et mandate le Conseil Général de l'AECS pour appliquer des moyens de pression sporadiques tels que: manifestations et occupations de bureaux gouvernementaux. On adopte aussi un principe de grève générale illimitée pour janvier si les négociations avec le gouvernement ne sont pas satisfaisantes.

gouvernement a contourné la loi et il est possible que l'Association Nationale des Étudiants et Étudiantes de Québec (ANEEQ) intente une poursuite au gouvernement.

Il est donc clair que la grève étudiante, malgré les sceptiques, a apporté des gains importants à la population étudiante. On ne peut nier que la vieille tactique du rapport de force imposant a porté fruit. Le gouvernement a reculé. Maintiendra-t-il sa position? On pourra en juger en janvier, lorsqu'en congrès l'ANEEQ fera le bilan des négociations qui se tiendront jusqu'à la mi-décembre.

Laurence Johnson
Association Étudiante du Collège de Sherbrooke



Photos: Alain Duchesne

Au CEGEP comme ailleurs, la présence policière en temps de grève pose question sur notre droit de revendiquer de meilleures conditions.

Des moyens pour progresser

Les quatre derniers jours du mois d'octobre et le premier jour du mois de novembre dernier se tenait à Sherbrooke le 15e congrès du Conseil Central des Syndicats Nationaux (CSN), de Sherbrooke.

Se déroulant dans un contexte de remise en question de nos droits sociaux et du rôle de l'état (rapport Gobeil et rapport McDonald), de vent de privatisation (rapport Fortier) et de dérèglementation (rapport Scowen), le congrès portait aussi une grande charge d'émotion triste suite à l'information sur le décès de Gaston Harvey venu appuyer les grévistes du Manoir Richelieu.

Plus de 120 personnes assistèrent à ce congrès considéré par plusieurs comme un congrès de consolidation et de réorganisation interne. Notons au passage que la CSN représente plus de 90 syndicats en Estrie regroupant au-delà de 10 000 membres. D'ailleurs, depuis le dernier congrès (voilà deux ans), plus de 500 nouveaux-nouvelles membres répartis-es dans 19 syndicats ont adhéré à la CSN dans la région. On relève seulement deux désaffiliations pour la même période de temps.

Plusieurs questions furent abordées pendant ce congrès: économie régionale et emploi, santé et sécurité au travail, condition féminine, organisation in-

terne, etc... Une des propositions majeures selon M. Hains, responsable à l'information, se réfère à la création d'un fonds régional d'appui aux luttes. Se voulant un instrument concret de solidarité, ce fonds vise aussi à mieux organiser et à mieux orchestrer le soutien aux différentes luttes menées par les syndiqués.

Une autre proposition importante votée par le congrès concerne la réorganisation des structures représentatives. Un conseil syndical regroupant 14 personnes (exécutif, responsables de dossiers et de zone) verra à l'organisation et la mise en application des décisions du congrès. Soulignons qu'une di-

zaine de personnes siégeant à ce comité se révèlent être des militants et militantes toutes fraîches (et vive la relève!!!).

Mais le plein air faisait aussi partie du programme du congrès; deux sorties extérieures ont en effet eu lieu. La première sortie s'est effectuée sous la forme d'une marche silencieuse devant les bureaux de la S.Q. (Sûreté du Québec) pour dénoncer l'intervention mortelle de la police aux abords du Manoir Richelieu où, faut-il le rappeler, Gaston Harvey a trouvé la mort.

La seconde sortie, plus bruyante, s'est déroulée devant les bureaux du député provincial Hamel pour faire pression en vue

d'accélérer les négociations dans le secteur public et para-public, pour soutenir les demandes des travailleurs et travailleuses des garderies et enfin pour souligner la responsabilité gouvernementale dans le conflit du Manoir Richelieu et la mort de Gaston Harvey.

Bref, un congrès d'organisation et de consolidation pour mieux résister aux différentes attaques des gouvernements et du patronat et ce, par le biais de l'éducation syndicale, une plus grande démocratie et implication interne et une meilleure défense des conventions collectives et de nos droits sociaux en général.

Normand Gilbert

Secteurs publiques et communautaires en santé mentale

Au début des années soixante, la moyenne d'internement d'une personne atteinte de maladie mentale allait de sept à huit années en institution («asile»). Aujourd'hui, grâce en bonne partie au développement de la pharmacologie et de l'émergence des psychotropes, cette moyenne a chuté à huit semaines seulement! Merveilleux direz-vous? Malheureusement, dans les faits, la situation est moins brillante: plus de la moitié de ces gens retournaient au moins une fois en psychiatrie. Certains pouvaient même y retourner une dizaine de fois. On appelait cela le «syndrome de la porte tournante».

Il devenait donc urgent d'instaurer des mécanismes de maintien dans la communauté. D'où l'émergence des ressources alternatives en santé mentale, issues d'un besoin formulé par le milieu de vie naturelle de ces gens souffrant de troubles mentaux. C'est ainsi qu'à Sherbrooke, notamment, se développa des organismes communautaires pour répondre à ce besoin: la Cordée Transit de

Journal inc., l'Association des parents et amis(es) des malades mentaux (A.P.A.M.M.), Carrefour interventions suicides (C.I.S.), entre autres. Ces organismes proposent aux gens en difficultés psychosociales ou psychiatriques, un support particulier pour acquérir et maîtriser les moyens requis pour répondre à ses besoins. C'est par l'entraide, le support mutuel et l'accompagnement que le milieu communautaire en santé communautaire mentale tente de rejoindre la personne dans son milieu de vie et de lui rendre accessible, là, le support requis.

Les ressources alternatives occupent ainsi une place importante dans le réseau actuel de santé mentale. Toutefois, elles présentent certaines faiblesses, et particulièrement, leur niveau de fragilité relié à l'incertitude et à l'insuffisance des ressources dont elles disposent. C'est pour tenter de répondre à cette lacune qu'a eu lieu, le 26 septembre dernier à Sherbrooke, un Forum sur les priorités régionales du Conseil régional de la santé et des services sociaux de l'Estrie (C.R.S.S.S.E.). Il a été entendu qu'il fallait élaborer une nouvelle

répartition à moyen terme des budgets entre les organismes publics et ceux du milieu.

De plus, les interventions du C.R.S.S.S.E., pour favoriser une approche plus globale et préventive en santé mentale, devraient se traduire par: «mieux supporter les groupes communautaires, favoriser le développement de ressources non institutionnelles», instaurer la concerta-

tion et la complémentarité entre institutions et organismes du milieu; explorer de nouvelles avenues en santé mentale».

Maintenant, est-ce que la bonne volonté du C.R.S.S.S.E. va se traduire par un financement plus adéquat aux ressources alternatives en santé mentale? Il semble bien que cette fois-ci, on soit prêt à bouger. Mais de quelle façon cette nouvelle répartition

va-t-elle s'entreprendre? Quoi qu'il en soit, cette reconnaissance du secteur public envers le milieu communautaire prouve hors de tout doute le sérieux du travail de ces derniers.

Yvon St-Pierre

1. Journal La Tribune, «Approche préventive et globale favorisée par les intervenants», 27 septembre 1986, page 3.

Les agressions sexuelles Alternatives et ressources

Les femmes qui subissent des agressions sexuelles les dénoncent de plus en plus et mettent fin au silence qui régnait depuis trop longtemps autour de ce phénomène social.

Tenant compte qu'au Canada seulement, il y a 1 viol aux 17 minutes, on ne peut plus continuer à considérer qu'il s'agit là d'un acte individuel et isolé.

Évidemment, il subsiste encore beaucoup trop de préjugés dans notre société pour qu'il soit facile de parler des agressions sexuelles ouvertement. Les sentiments tels la honte, la peur, la culpabilité que ressentent les femmes à la suite d'une agression sexuelle sont encore loin d'être éliminés. Mais il existe des alternatives et des ressources pour aider les femmes à surmonter et à dépasser les conséquences graves qu'entraînent cette violence. Le CENTRE D'AIDE ET DE

LUTTE CONTRE LES AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL (CALCACS) est une de ces ressources pour les femmes de la région estrienne. Existant depuis 1978, le CALCACS offre des activités de prévention, de sensibilisation et des services d'aide directe aux femmes et aux enfants agressé(e)s sexuellement:

— Ligne téléphonique d'urgence: 24 heures par jour, sept jours par semaine (563-9999).

— Suivi: rencontres individuelles pour t'aider à surmonter les conséquences de l'agression.

— Information et accompagnement: pour toutes les démarches que tu décides d'entreprendre (hôpital, police, cour, etc...).

— Ressource médicale: des femmes-médecins sont disponibles pour dispenser les soins médicaux dont tu as besoin, suite à une agression sexuelle. L'examen se déroule dans un lieu confidentiel et dans une atmosphère calme et chaleureuse.

— Rencontre de groupe: pour te permettre d'échanger sur ton vécu et de cheminer avec d'autres femmes ayant eu des expériences semblables.

— Référence: à tout(e) intervenant(e) que tu désires consulter.

Le CALCACS de l'Estrie a mis sur pied, au cours des huit dernières années, non seulement un lieu mais un service d'aide adapté aux besoins des femmes et aux conséquences psychologiques et physiques qui découlent d'une agression sexuelle. Il est aussi un organisme qui poursuit des objectifs de prévention, d'intervention et de sensibilisation pour amener un changement et une prise de conscience collective.

Pour bien saisir la force et l'ampleur des groupes de femmes qui sont nés au cours de la dernière décennie pour lutter contre la violence, on peut dénombrer près de soixante-quinze organismes et ressources au Québec tels les Centres d'Aide et de Lutte Contre les Agressions à Caractère Sexuel, les maisons d'hébergement, les centres de jour, etc... Tous ces groupes de femmes qui travaillent dans divers secteurs d'intervention ont un but en commun: éliminer la violence faite aux femmes et aux enfants!

Chantal Pineault
Centre d'Aide et de Lutte
Contre Les Agressions à
Caractère Sexuel de
Sherbrooke (CALCACS)
563-9999



La Cordée Transit
de jour inc.



ESTRIE

La Cordée et l'Association des Parents et Amis(es) des malades mentaux sont deux organismes qui oeuvrent dans le secteur communautaire, en santé mentale.

La presse communautaire menacée

Voilà, le journal que vous lisez présentement est différent des journaux comme La Tribune ou La Nouvelle. Sa différence fondamentale réside dans son caractère communautaire, en ce sens que toute personne intéressée et respectant l'orientation du journal peut s'intégrer à l'équipe de production (rédaction, montage, administration, etc...) et ainsi exercer un réel pouvoir de décision. Dans certaines régions du Québec, seuls les journaux communautaires répondent aux besoins d'information locale. Et pourtant...

Récemment, le ministre des communications du Québec, M. Richard French, annonçait son intention d'abolir le PAMEC (Programme d'Aide

aux Médias Communautaires) pour les secteurs écrits et télévisuels. Ce programme représente, pour la presse communautaire, une somme de 280 000,00 \$ partagée entre 50 médias et leur association nationale (AMECQ). Avec ses 225 000 exemplaires mensuellement et rejoignant plus de 600 000 personnes réparties dans toutes les régions du Québec, on peut affirmer que la presse communautaire représente un apport important dans la communauté. Et pourtant...

L'existence d'un programme de subvention demeure important à cause de la nature même des journaux communautaires. Cependant, ceux-ci, tout en ne visant pas à faire des profits, ne veulent pas vivre de la charité gouvernementale, mais obtenir un soutien minimum des pou-

voirs en place. Notons ici que la part d'autofinancement de la presse communautaire est passée de 42% en 83-84 à 70% en 85-86. Nous voyons donc l'effort important mis pour augmenter l'indépendance financière des journaux.

Face à la concentration de la presse de plus en plus évidente au Québec, il demeure important de maintenir un réseau d'information «alternatif» sur le marché. Nous croyons que le gouvernement du Québec doit continuer à soutenir les 12 000 membres des journaux communautaires et les 1 600 bénévoles y œuvrant. Nous jugeons donc important de maintenir le programme PAMEC et ce, en fonction de l'existence de médias issus du milieu.

Normand Gilbert

AVIS

Prenez avis que la corporation
LE POUCE QUI RIT

demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La publicité m'empêche de dormir

Imaginez-vous que vous êtes une personne qui travaillez de nuit. Vous arrivez tôt le matin chez vous pour vous coucher doucement car vous l'avez bien mérité. Dès 9 h 30 votre téléphone sonne 3 fois à intervalle de 30 minutes. Vous êtes furieuse car les coups de téléphone n'étaient que des messages publicitaires enregistrés que des commerçants de la région propagent auprès des abonné-e-s du Bell Téléphone.

Croyez-le ou non, cette situation irritante se fait de plus en plus fréquente dans la région. Des commerçants ambitieux d'agrandir leur clientèle et de grossir leurs profits ont commencé cette pratique de sollicitation téléphonique.

L'appareil très perfectionné qui orchestre cette opération porte le nom de *composeur-messager-automatique* (C.M.A.). Il peut effectuer jusqu'à 100 000 appels de sollicitation commerciale en deux semaines de campagne publicitaire. De quoi rejoindre tous les foyers de Sherbrooke métropolitain.

Ces composeurs-messagers ont déjà commencé à soulever des tollés de protestation un peu partout au Canada. Les abonné-e-s du téléphone ont fortement réagi au point où le C.R.T.C. (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications Canadiennes) a dû en réglementer l'usage tout récemment.

Il était temps que le C.R.T.C. réglemente cette pratique qui se développait d'une façon très agressive et surtout anarchique.

Il y a de cela 18 mois, le C.R.T.C. invitait les abonné-e-s à se prononcer sur la question. La majorité s'est opposée à l'utilisation des C.M.A. à des fins de sollicitation commerciale. On sait que ce genre d'appareil peut rendre de grands services dans des cas d'urgence et lors de campagnes informatives ou charitables. Interdire complètement l'utilisation de cet appareil est peut-être trop sévère. Cependant à l'Association Coopérative d'Économie Familiale (ACEF) nous nous opposons à la pratique des C.M.A. à des fins commerciales.

De plus, nous nous opposons à toute forme de sollicitation téléphonique à des fins commerciales, faites par un appareil ou de personne à personne (i.e. de vive voix).

Alors si vous êtes comme nous et lorsque vous êtes chez vous, vous n'avez pas envie que votre «chez-vous» devienne le «chez-eux» des commerçants de la région... réagissez!

Claude Sévigny
Association Coopérative
d'Économie Familiale
de l'Estrie

Voici les principaux règlements:

1. Il est interdit d'utiliser les composeurs-messagers pour composer des numéros aléatoires ou consécutifs.

2. Les messages transmis par composeurs-messagers devront faire connaître la nature de l'appel de même que l'identité de l'organisme ou de l'entreprise qui loge l'appel en précisant à la personne appelée qu'elle peut mettre un terme à l'appel en raccrochant.
3. Le composeur-messager doit se débrancher en moins de 10 secondes, une fois que l'appelé a mis fin à la communication.
4. Les appels téléphoniques par composeurs-messagers ne pourront se faire que sur semaine entre 9 h 30 à 20 h, le samedi entre 10 h 30 et 17 h et le dimanche entre 12 h et 17 h.

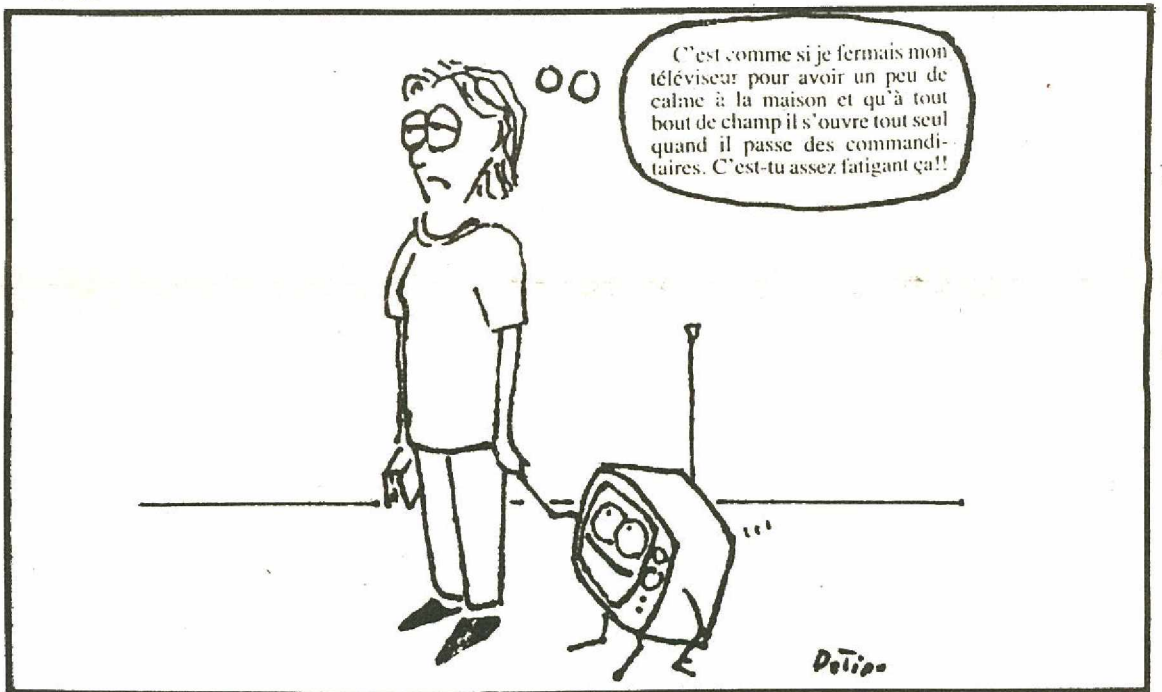
Voici quelques suggestions que l'A.C.E.F. vous propose lorsque le téléphone sonnera:

1. Si vous écoutez le message au complet, remarquez s'il est réglementaire (voir les règlements cités antérieurement). S'il ne l'est pas faites-nous le savoir.
2. Après avoir reçu l'appel, appelez tout de suite le commerçant en question pour lui manifester votre désaccord à ce qu'il fasse ce genre de sollicitation. Déjà plusieurs personnes ont posé ce geste.
3. Si vous raccrochez avant la fin du message, parce que vous n'en pouvez plus, attendez 10 secondes et testez si votre ligne s'est libérée.

4. Si vous êtes contre cette pratique à des fins commerciales, contactez l'A.C.E.F. (563-8144), nous avons une lettre type pour les gens qui veulent sensibiliser le C.R.T.C. Contrairement à d'autres organismes, les plaintes de citoyen-nes sont très bien vues de la part du C.R.T.C.

5. Si vous désirez faire retirer votre nom de la banque d'appel, vous n'avez qu'à téléphoner au numéro suivant: 565-4020. Ne vous gênez pas car c'est votre droit.

N'oubliez pas... chez vous c'est chez vous, un point c'est tout!!!



ENTRÉE LIBRE

VOUS INVITE A LA MER

spectacle *party* *danse*

la mer

du Théâtre du Show Sur Inc

à 21h
à la salle **TOURNESOL**
187 rue Laurier, Sherbrooke

ET AUSSI: **YVES SERRÉ**
chansonnier

ADMISSION: \$3.00
(pour notre survie!)

Coupures à l'horizon?

L'ASSURANCE CHÔMAGE:

Première victime du Libre-échange?

À la lumière des premières fuites sur le rapport de la Commission d'enquête sur l'assurance-chômage, telles qu'elles ont été reportées par les media d'information, on réalise rapidement l'ampleur et l'orientation que prendra l'ensemble du rapport... À prime abord on est frappé par la coupe sombre de plus de 3 milliards de dollars que l'on se propose de faire sur le dos des chômeurs-euses canadiens. Ce montant représente en fait une diminution de près de 25% du budget actuel de l'assurance-chômage. On note même que le Québec à lui seul perdrait près de 1 milliard de dollars en versements de prestations. Les moyens que l'on prendrait pour récupérer ce montant d'argent? En fait ils sont assez simples, somme toute, puisqu'on éliminerait définitivement une grande partie des chômeurs actuels, c'est-à-dire, les travailleurs saisonniers et à temps partiel qui se retrouveront donc avec un nouveau statut: celui d'assistés sociaux!

Comme moyen pour réduire le coût d'un régime social il n'y a rien de plus draconien... Évi-

demment un chômeur sur l'aide sociale coûte, la plupart du temps, moins cher (?) que sur l'assurance-chômage. Pourtant la caisse de l'assurance-chômage est financée à plus de 80% par les cotisations des travailleurs-euses et des employeurs. Depuis sa création en 1940, le régime d'assurance-chômage a souvent déposé son bilan annuel en indiquant un surplus. Bien sûr depuis quelques années, plus précisément 1980, le fonds accuse un déficit. Cependant ce déficit est probablement passager et correspond en fait à la crise économique que nous venons juste de traverser (?). Cette crise a amené avec elle une montée effarante du chômage et par conséquent le montant des prestations payées a atteint des sommets jamais égalés.

De l'avis de la majorité des syndicats ouvriers et des groupes de travailleurs ou de chômeurs qui ont fait connaître leur position à la commission Forget, le régime dans son ensemble devrait être conservé avec quelques améliorations. Pourtant, la commission Forget semble vouloir recommander de tout autres modifications... Il nous semble

bien que malgré les dénégations du gouvernement voulant que les régimes sociaux ne fassent pas partie des négociations du libre-échange, l'assurance-chômage soit bel et bien en train d'être modifiée pour agacer un peu moins les États-Unis. On sait que ceux-ci ont signalé, à quelques reprises, que le régime canadien d'assurance-chômage, trop généreux à leur avis, était une façon détournée de subventionner l'entreprise. C'est ainsi qu'ils ont imposé une tarification sur le poisson canadien parce que les pêcheurs, en recevant de l'assurance-chômage pendant la saison morte, étaient, selon eux, sub-

ventionnés par le gouvernement fédéral. En réduisant considérablement la portée du régime d'assurance-chômage on éliminerait ainsi un irritant important aux négociations du libre-échange.

Cependant, peu importe notre opinion sur la valeur de ce libre marché, il n'en demeure pas moins que les travailleurs-euses canadiens perdraient une protection valable contre les aléas du marché du travail. En fait les recommandations de la commission Forget auraient pour conséquence de repousser encore plus loin dans la zone grise de la misère une grande quantité des tra-

vailleurs-euses à temps partiel ou temporaire déjà aux limites du seuil de la pauvreté.

Aussi est-il extrêmement important de réagir vivement aux recommandations de la Commission Forget pour éviter qu'elles ne soient mises en application par le gouvernement.

Alain Soucy
pour le Mouvement des
chômeurs et chômeuses de
l'Estrie

N'attendons pas d'être coupé pour agir!

Assemblée publique du mouvement des chômeurs et chômeuses

17 décembre 1986, 19h30
187 Laurier, salle Tournesol

Pour information: 566-5811

187 Laurier, Local 215

Et nous, les femmes?

Ce témoignage a été rendu à Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la condition féminine, et à M. André Hamel, député de Sherbrooke, lors d'une rencontre organisée par le Regroupement des Assisté-e-s Sociaux et Sociales (RASS).

Madame la ministre, Monsieur le député de Sherbrooke,

Premièrement, nous désirons savoir quand la commission parlementaire doit avoir lieu?

Nous demandons aussi au gouvernement de nous faire part du projet de loi de la refonte de l'aide sociale avant qu'elle ne soit déposée. Nous voulons revendiquer nos droits en demandant une sécurité du revenu décent et insaisissable avec un travail décent.

Nous savons qu'il y a un manque de 1 200 000 emplois (environ), donc, en attendant l'emploi, nous exigeons une augmentation décente de l'aide sociale, au niveau du coût de la vie.

Que le montant alloué au Centre de Services Sociaux de l'Estrie (CSSE) pour les foyers d'accueil soit donné aux parents désireux de garder leurs enfants pour que les familles soient unies au lieu de les désunir, et puissent vivre normalement.

Nous, les femmes de trente ans et plus, savons qu'après avoir passé la majorité de notre vie au foyer, nous ne sommes pas en mesure de retourner au travail, vu les exigences du travail: cause de problèmes de santé autant physique que morale.

Que le gouvernement mette un comité en action pour réclamer la

juste part des pensions alimentaires qui reviennent à nous les femmes qui avons pendant des années la charge d'élever les enfants.

Que le comité constitué par le gouvernement fasse enquête sur les montants dérisoires qui nous sont alloués par rapport aux montants que les ex-maris déclarent par année (soit par le rapport d'impôt), et même les jugements de pension accordés par la cour, pour forcer les ex-maris et ex-conjoints à prendre leurs responsabilités.

Nous attendons de votre part une réaction concrète et positive face à nos demandes dans un délai raisonnable.

Hélène Bisson
Julianne Ouellet
Fernande Lépine



Coupures à l'horizon?

UN TROU POUR CHACUN-E

Les plus démunis de notre société font l'objet d'un examen attentif ces jours-ci. On les «visite à domicile», on les classe en «apte ou inapte», on les pousse dans des programmes inefficaces... Voici quelques aspects de cette croisade contre les pauvres:

Pour les mères: Les femmes chefs de famille monoparentale devront aller chercher chez le père de leurs enfants de quoi subsister, ce qui les lie à leur ancien mari et les empêche de faire le choix d'élever seule des enfants. De plus, elles manquent de support légal quand vient le temps de réclamer des pensions alimentaires à ces mêmes ex-maris. En outre, si la charge des enfants n'est pas reconnue à sa juste valeur, elles risquent d'être reconnues prêtes à travailler alors qu'elles n'en ont pas la possibilité réelle.

Pour les jeunes: Les jeunes qui habitent chez leurs parents et qui ont vingt ans ou moins, risquent d'avoir de plus en plus de difficulté à percevoir de l'aide sociale, ce qui retardera leur indépendance financière et morale.

Retour au travail: Les gens qui effectuent des travaux communautaires et des stages en milieu de travail ne sont pas rémunérés à la valeur de leur travail. Il en sont réduits à faire du bénévolat pour gagner leurs pres-

tations. Plusieurs entreprises sherbrookoises comme Shermag et la Dominion Textile ont déjà profité de cette main-d'œuvre à bon marché.

Rattrapage scolaire: Les gens qui ont opéré un retour à l'école par le biais des programmes gouvernementaux se plaignent de plusieurs lacunes. D'abord, les frais occasionnés par les cours ne sont pas tous remboursés (ex: frais de garderie) et les programmes menant à des diplômes ne sont pas subventionnés entièrement; les gens sont en plus soumis à la discipline des absences et des retards, et vivent alors sous la menace d'une coupure éventuelle, si ils-elles ont eu des absences. Par-dessus le marché, il n'y a personne à qui justifier son absence.

Dossiers médicaux: La révision des dossiers médicaux pose beaucoup de questions. Beaucoup de médecins refusent déjà de déclarer des assisté-e-s sociaux-ales inaptes au travail ou refusent carrément de les soigner, à cause des pressions qu'ils ont subies du gouvernement et de la Sûreté du Québec (enquête sur les «fraudes»). On sait aussi que certaines cliniques privées ont déjà obtenu des contrats pour évaluer l'inaptitude des bénéficiaires, ce qui permet de penser que les cliniques choisies porteront des diagnostics en accord avec les visées du gouvernement, comme dans le cas des médecins de la CSST (Commission Santé et Sécurité au Travail).

Patrick Nicol

Une réforme déjà formée

La réforme de l'aide sociale, de même que la parité, pour les moins de trente ans, toutes deux prévues pour l'automne, se font attendre. Le gouvernement Libéral nous dit qu'il faut attendre de voir les modifications qui seront apportées au régime d'assurance-chômage. On peut en effet prévoir que si le Fédéral modifie la loi sur l'assurance-chômage, le nombre d'assisté-e-s sociaux-ales augmentera au Québec.

Malgré cette attente, on peut constater que certaines procédures de la réforme sont déjà appliquées. Les visites à domicile, la révision des dossiers médicaux et une sévérité plus grande dans l'ensemble des services sont des éléments de cette réforme qui n'en est pas une.

Ce qu'on craint le plus, du côté des assisté-e-s sociaux-ales, c'est que la réforme ne soit appliquée, puis officialisée, sans qu'il n'y ait eu de consultation auprès des principaux-ales intéressé-e-s. La demande d'une commission parlementaire itinérante où serait présent le groupe «Solidarité Populaire Estrie» est donc une revendication d'importance.

Alors que la grande réforme «administrative» est déjà en cours par le biais de la révision des dossiers et la réunion prochaine des Centres Travail-Québec et des Centres d'Emploi du Canada, plusieurs groupes (communautaires, religieux, politiques...) dénoncent le caractère «politique» de ce contrôle de la population défavorisée. Cloisonnement dans la famille

traditionnelle, pauvreté grandissante et travail sous-rémunéré sont les nouvelles couleurs de l'action gouvernementale. C'est pourquoi les intervenant-e-s de-

mandent à être consultés et entendus avant que cette offensive ne fasse force de loi.

Patrick Nicol

Liste des groupes populaires qui ont assisté aux rencontres sur la refonte de l'aide sociale:

- Ligue des droits et libertés (LDL)
- Mouvement des chômeurs et chômeuses de l'Estrie (MCCE)
- Groupe d'action pour le respect des droits sociaux (GARDS)
- Réseau d'appui aux familles monoparentales de l'Estrie (RAME)
- Regroupement des assisté-e-s sociaux et sociales (RASS)
- Regroupement autonome des jeunes (RAJ)
- Association coopérative d'économie familiale (ACEF)
- Table de concertation jeunesse de l'Estrie (TCJE)
- La Chaudronnée
- Conseil central de Sherbrooke (CSN)
- Centre dépannage du Conseil du travail de l'Estrie (FTQ)
- Le café entreprendre
- La Cordée
- CARITAS Sherbrooke
- Jeunesse emploi Estrie

LA MÉPRISE ÉCONOMIQUE



Tiré de: La soupe de jour

Dessins de Carmen Aduriz



Soyez de la fête

Vous parler du temps des Fêtes, vous donner des petits trucs pour éviter que cette période contribue à créer un trou dans votre budget est bien simple. Seulement, vous en parler est une chose, mais être capable d'utiliser ces trucs peut parfois sembler difficile.

Cette période est celle où le plus d'argent est investi pour vous inciter à consommer. En effet, les commerçants y réalisent environ 30% de leurs ventes de toute l'année, ils ont donc avantage à vous inviter à «être de la fête». Doucement, dès la fin octobre, les vitrines s'habillent de leurs plus beaux atours, les circulaires remplies de suggestions-cadeaux s'empilent dans votre boîte aux lettres et les médias prennent un rythme de fête pour vous mettre dans l'ambiance. Puis, un peu plus tard, la parenté, les amis(es) organisent, planifient les parties et les cadeaux; sans trop vous en rendre compte, vous êtes de la fête...

Mais, il y a un prix à déboursier pour cette fête et ce prix, s'il n'a pas été planifié, peut être long à payer...

Il y a, bien sûr, des petits trucs qui vous permettront de fêter en fonction de vos moyens. On doit, avant tout, évaluer ce que nous coûtera le temps des Fêtes en plus



de notre budget régulier en incluant les sorties, les cadeaux, les réceptions, les vêtements... La période des Fêtes, comme toutes les autres dépenses irrégulières de notre budget, doit être planifiée. Cette planification permet d'éviter l'endettement et tous les problèmes qui en découlent. On devra calculer le montant global, attribué pour cette période et penser dès maintenant à mettre en économie la somme requise pour cette période. Ainsi, lorsque le moment arrivera, votre argent sera disponible pour vous permettre «d'être de la Fête»!

Lorsque l'on connaît l'ampleur du budget disponible pour la période des Fêtes, on peut chercher à réduire les dépenses de diverses façons. Par exemple, on peut remplacer les réceptions à grands déploiements par des repas communautaires qui permettent de répartir les dépenses entre les invités(es) et de diminuer les temps de préparation. On peut aussi proposer les échanges de cadeaux entre amis(es) et parents en fixant un montant maximum adapté à nos revenus. Notre imagination doit être utilisée pour diminuer le coût des cadeaux, de la

décoration et de l'emballage. Créer tous ces items ou seulement quelques-uns avec des matériaux récupérés pourront éviter de faire des dépenses démesurées. Tous ces trucs peuvent vous être utiles mais ils ne règlent pas tout. En effet, les repas communautaires peuvent être aussi dispendieux qu'une ou deux grosses réceptions si vous participez à plusieurs de ces repas; la même chose peut se produire avec les échanges de cadeaux si vous faites partie de différents groupes d'amis(es) en plus de la parenté. Il faudra donc que les choix soient faits pour que ces trucs s'avèrent efficaces.

Ce qu'il faut, avant tout, c'est d'éviter de s'endetter pendant cette période, donc de payer de gros intérêts aux créanciers et de faire des paiements toute l'année pour avoir été de la fête.

Quant aux revenus, faire un budget est une bonne idée, mais

encore faut-il avoir la capacité d'épargner pour réussir à traverser cette période sans s'endetter. Pensons à une forte majorité de gens qui ont des revenus leur permettant à peine de combler leurs besoins essentiels. Vous conseiller de diminuer les dépenses du temps des Fêtes est un peu utopique quand on pense à tout le harcèlement que nous subissons de la part des médias, de la publicité, des amis(es) et de la parenté. On aura beau s'enfermer chez soi, éviter les visites dans les magasins, refuser de jouer le jeu, il y aura toujours une publicité, un(e) parent(e) ou un(e) ami(e) qui tentera de nous inclure dans la fête. Il faudra être vigilant par rapport à la pression exercée pour nous embarquer.

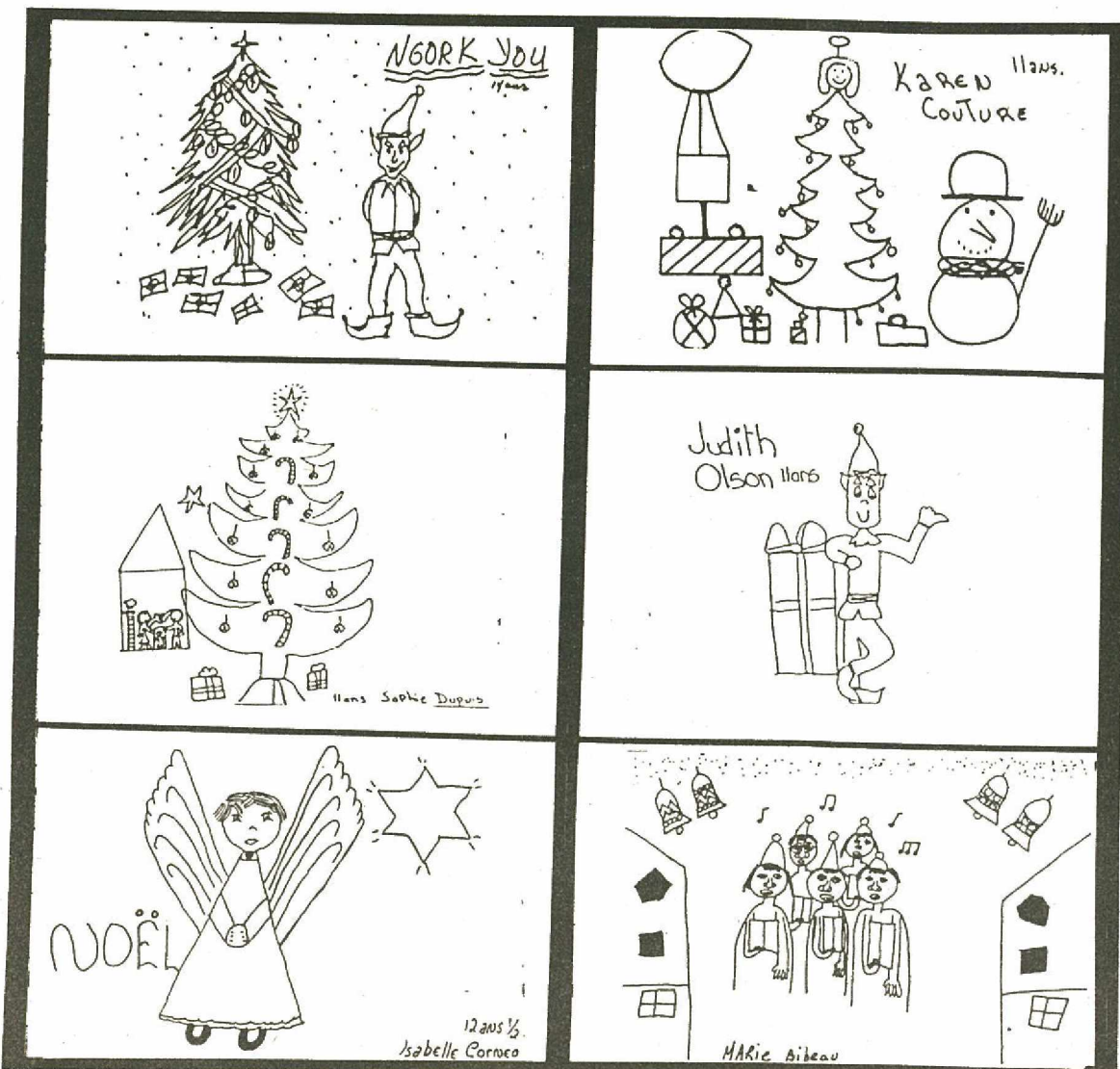
Il est primordial de planifier cette période, de la voir venir avec sang froid pour la traverser avec plaisir sans courir le risque de la catastrophe budgétaire.

**Yolande Côté
pour le SBP**



Photos: Louis Choquette

Ces dessins ont été faits pour vous par une classe de collaborateurs-trices de 11 et 12 ans de l'école Larocque. Nous les remercions.



PSSSST!

En prévision de Noël, **ENTRÉE LIBRE** vous rappelle que la dé-militarisation commence à la maison. Éviter d'acheter des jouets militaires c'est éviter d'entretenir la mentalité de guerre.

Nous sommes à la recherche de collaborateurs/trices

Pour écrire, enquêter, faire de la photo, du montage... Un peu de tout quoi! Collaborer à **ENTRÉE LIBRE**, pour apprendre tout en étant actif-ve dans son milieu.

Du Dieu-soumission au Dieu libération

L'Amérique Latine est un énorme continent qui compte vingt pays où la majorité des hommes et des femmes sont très pauvres et aussi très croyants. Jusqu'à la fin des années '60, l'Église catholique, surtout ses dirigeants proches des pouvoirs en place, a entretenu ces populations dans la soumission, prêchant l'acceptation des souffrances d'ici-bas comme promesse d'un au-delà meilleur. Mais la soumission n'allait avoir qu'un temps. A cette période, de plus en plus nombreux étaient ceux et celles qui crurent que, désormais, le réel développement consisterait à briser la domination des pays riches (surtout les États-Unis) sur les pays sous-développés. Et l'Église n'allait pas y échapper.

Du «Que croire» au «Que faire»

Au cours des années '60, beaucoup de laïcs, religieux et religieuses quittent la tranquillité de leurs paroisses pour aller vivre la vie quotidienne des bidonvilles et des ceintures de misère. Ce rapprochement, particulièrement au Brésil, allait donner naissance à des milliers de communautés de base. Cette prise de contact directe avec la misère devait créer une vitalité nouvelle dans l'Église latino-américaine, orientée vers une tâche: la transformation de cette réalité de misère.

En 1968, l'épiscopat latino-américain (évêques, archevêques, etc.) se réunit à Medellín (Colombie) pour voir comment

appliquer les grandes conclusions du Concile Vatican II qui vient de se terminer (1965).

Vatican II s'était penché sur des problèmes des pays du Nord, comme l'indifférence religieuse, la relation foi-science, l'athéisme. Rapidement, on constata, au Sud, que ce Concile ne répondait pas au défi foijustice posé à l'ensemble des peuples d'Amérique latine. Les conclusions de Medellín rejoignent donc celles de cette Église née des communautés de base: la nécessité d'un changement global des structures latino-américaines avec comme exigence une transformation politique. Ainsi naît la théologie de la libération, avec comme point de départ l'engagement avec les marginalisés, en vue d'une trans-

formation sociale, faisant basculer la notion traditionnelle de salut réduite à une dimension individualiste et spiritualiste (comment gagner son ciel) à une notion plus concrète, plus collective: la libération. Du «que croire pour me sauver», les chrétiens et chrétiennes d'Amérique latine passent au «que faire pour nous libérer de cette misère entretenue et acceptée depuis des générations».

Un «que faire» porté par une espérance

Pour ces hommes et ces femmes, le Règne de Dieu, annoncé des prophètes à Jésus, répond au désir qu'a l'être humain d'être libéré de tout ce qui, dans ce monde, le blesse et provoque son aliénation.

Depuis l'Ancien Testament, depuis la libération des esclaves hébreux des mains de leurs oppresseurs égyptiens, ces hommes et ces femmes savent que le règne de Dieu s'inscrit non seulement dans les cœurs, mais dans l'histoire collective. Le Royaume de Dieu n'est plus situé dans un au-delà de la vie, mais au cœur même d'un engagement quotidien, en vue de mettre fin au règne des possédants et à leurs structures inhumaines (oppression, chômage, torture, etc.).

Le Dieu-Soumission des riches, imposé à coups de matraque et de discours religieux, devient le Dieu-Libération de tous les pauvres et de tous les marginalisés, prenant en main leur histoire.

Pierre Marcotte

Comment le castor devint solidaire

Le Castor avait une sortie le samedi soir et il entra dans un magasin de vêtements pour s'acheter un nouveau costume.

Les premiers vêtements qu'il vit portaient accrochée une grande étiquette rouge et blanche qui exhortait: «Buy Canadian!» Un frisson de patriotisme parcourut notre ami jusqu'au bout de sa queue plate et il se mit à examiner les vêtements... Bon tissu, belle coupe, ils avaient fière allure. Mais quand le Castor vit les prix, il eut un malaise et il passa aux vêtements voisins.

Il ne tarda pas à se rendre compte que les vêtements les moins chers ne portaient pas l'étiquette à la feuille d'érable, mais de petites étiquettes discrètes qui disaient «Made in Taiwan», «Made in India», «Made in China».

Il ressortit finalement avec un très beau costume «Made in Taiwan», tout heureux d'avoir réalisé une économie de 30 \$.

Satisfait, il acheta le journal et entra prendre un café (eh oui, ce Castor avait de déplorables habitudes alimentaires!). Alors qu'il feuilletait «Le Laborieux», un titre lui accrocha l'œil: «300 Castors mis à pied à la Maple Leaf Textile». Décidément, l'industrie du textile n'allait pas bien à Castorland: depuis quelques années, beaucoup d'usines avaient fermé et celle où notre Castor travaillait était menacée de fermeture.

Ce Castor-là n'était pas le plus bête de sa famille et il se mit à réfléchir:

«C'est à cause de la concurrence de la Corée, de la Chine, de Taiwan, se dit-il: là-bas, la main-d'œuvre coûte presque rien, alors ils peuvent vendre leurs produits moins chers que nous».

Rendu à ce point, notre Castor se senti soudainement coupé en deux: il était à la fois un Producteur qui voulait garder sa job et sa paye et un Consommateur qui cherchait les aubaines, et chaque moitié nuisait à l'autre.

Comme ce Castor était le plus intelligent de sa famille, il lui vint rapidement un «flash»:

«Si les Producteurs de Taiwan, de Chine et de Corée réussissaient à avoir des salaires comparables à ceux des Castors, se dit-il, nos salaires ne seraient plus

tout le temps menacés de baisse ou de disparition. Et le formidable pouvoir d'achat de ces millions de Producteurs ouvrirait sûrement des débouchés intéressants pour les produits castoriens. Alors, plutôt que d'essayer de concurrencer Taiwan, il faudrait aider les Taiwanais à avoir de meilleurs salaires».

Notre Castor ne le savait pas encore, mais il venait de s'engager sur un chemin plein de palpitantes découvertes. (À suivre)

Carmen Riendeau





Carrefour de Solidarité Internationale Inc.

Un regroupement régional d'organismes de coopération internationale

555, rue Short 566-8595

Payer moins d'impôt

Chaque année, lorsqu'ils rédigent leur déclaration d'impôt sur le revenu, beaucoup de contribuables sont éberlués par l'importance du montant qu'ils versent au fisc. On le trouve toujours trop élevé, on cherche des moyens de le diminuer, mais il est trop tard pour en profiter cette année. Et l'on prend la résolution ferme — que la majorité ne tiendra pas — l'année prochaine...

Se préparer maintenant

Il existe des moyens légaux de diminuer ses impôts tout en faisant fructifier son épargne, mais il faut y voir à temps. On doit s'informer et planifier dès maintenant pour déterminer dans quelle mesure on peut s'en prévaloir et lesquels seront les plus profitables pour nous, et aussi pour prendre les moyens d'y parvenir.

Les abris fiscaux

Voici les quatre abris fiscaux les plus facilement accessibles pour la majorité des citoyens:

1- Régime enregistré d'épargne-logement (REEL):

la cotisation annuelle et les intérêts ne sont pas imposables, si, au retrait, le capital accumulé sert à l'achat d'une résidence;

2- Régime enregistré d'épargne-retraite (REER):

il diffère une partie de l'impôt jusqu'au retrait (si vous avez alors 65 ans, vous bénéficiez d'exemptions plus élevées et votre revenu est moindre);

3- Régime d'épargne-actions (REA):

il permet une réduction des impôts pour l'année de l'achat de certaines catégories d'actions.

4- Investissement dans une SODEQ:

il fait bénéficier d'une double diminution d'impôts.

Ces régimes sont assortis de conditions particulières dont il faut s'informer auprès d'une institution compétente. C'est pourquoi il faut agir dès maintenant pour ne pas être pris au dépourvu lorsque le temps sera venu.



caisses populaires et d'économie desjardins

Extrait résumé de «Ma Caisse», vol. 18, no 1, «4 façons de payer moins d'impôt».

Les rues de Sherbrooke

Le nom des rues de notre quartier ou de notre ville fait partie de notre environnement quotidien. Nous y sommes tellement habitués que nous ne nous posons même plus de questions quant à leur origine. Pourtant, ces noms, surtout dans les quartiers plus anciens, ont une histoire.

Aujourd'hui, nous allons faire d'une pierre trois coups, puisque le personnage dont nous allons parler a donné son nom à trois rues de Sherbrooke: les rues Alexandre, Galt ainsi que le boulevard Alexandre.

Cet homme est, vous l'avez peut-être deviné, Alexander Dilloch Galt. Connus surtout comme homme politique, on oublie facilement qu'il a aussi été un homme d'affaires important et

c'est surtout à ce titre qu'il a marqué l'histoire de Sherbrooke. Né en Angleterre en 1817, il vient s'installer à Sherbrooke en 1835 comme employé de la British American Land Co. Cette compagnie britannique possédait plus d'un million d'acres de terre dans les Cantons de l'Est et tentait d'attirer des colons dans la région. Elle avait été fondée par le père d'Alexander Galt.

À l'origine cette compagnie ne recrutait ses colons qu'en Grande-Bretagne, puisque le gouvernement voulait que les Cantons de l'Est ne soient peuplés que par des anglophones. Mais, devant le peu de succès obtenu, Alexander Galt se résigna, en 1848, à laisser entrer les Canadiens-français afin d'éviter la faillite à sa compagnie. Une autre raison poussait aussi Galt à attirer des Canadiens-français dans la région. En effet, il était aussi l'un des principaux action-

naires de la compagnie de chemin de fer «St. Lawrence and Atlantic Railway». Ce chemin de fer devait relier Montréal à Portland aux États-Unis en passant par les Cantons de l'Est.

Or, la construction d'un chemin de fer exige énormément de main-d'œuvre à cette époque et celle-ci était pratiquement inexistante. La solution était donc de laisser entrer les Canadiens-français dans la région, ce qui permettrait aussi d'attirer des industries, puisque les Canadiens-français étaient très appréciés comme «cheap labor».

Cependant, grâce à Galt, Sherbrooke devint la plaque tournante du réseau de chemin de fer à partir de 1852, ce qui permit vraiment le développement économique de la ville.

Il avait aussi des intérêts importants dans la compagnie Paton qui vint s'établir à Sherbrooke en 1866. Cette usine de textile était alors la plus grande et la plus moderne au Canada. Elle fut d'ailleurs longtemps le principal employeur de Sherbrooke. Elle employait surtout des Canadiens-français. Ceux-ci habitaient, pour la plupart, le quartier centre, notamment la rue Alexandre, sur les terrains vendus par la British American Land... Galt gagnait donc des deux côtés.

Parallèlement à ces activités économiques, Galt menait aussi une carrière politique. Il fut député de Sherbrooke de 1853 à 1872. À partir de 1858, il devint ministre des Finances et c'est à ce titre qu'il joua un rôle important dans l'histoire du Canada. En effet, Galt fut un des partisans les plus convaincus de la Confédération en 1867. Aux côtés de McDonald et Cartier, il est considéré comme l'un des «Pères de la Confédération». Encore là, ses

intérêts économiques se mariaient bien avec ses convictions politiques, puisque les compagnies de chemin de fer, où il avait des intérêts, devaient tirer beaucoup d'avantages de l'union des provinces canadiennes.

Quoi qu'il en soit, Alexander Galt devint donc le premier ministre des Finances sous la Confédération.

Il quitta Sherbrooke quelques années plus tard pour se consacrer à une carrière diplomatique qui devait le ramener à Londres en 1880. Il mourut finalement à Montréal en 1893.

À l'exception du nom de quelques rues, il ne reste plus rien de lui à Sherbrooke. Sa maison, qu'on appelait «Rockmont», fut détruite il y a une vingtaine d'années pour faire place au monastère des sœurs Dominicaines sur la rue Moore.

Roger Blanchette

LA TABLE RONDE DES 187, rue Laurier, local 314, Sherbrooke, Qué., J1H 4Z4

WEP DE L'ESTRIE

tél: (819) 566-2727

- Un lieu d'échange et une occasion de se solidariser.
- Une ressource au service des groupes populaires.



LA RACCOMMODEUSE
(566-5556)

VITRERIE DE L'OUEST
(564-4044)

10% de rabais

Sur toute réparation de vêtement

Sur achat de vitre de table ou de miroir

Sur présentation de ce coupon

1121 Bienville (face à l'hôpital d'Youville)

Un temps incertain

Humant avec respect le baume parfois agréable de la ville, rêvant à je ne sais quelles fantaisies, en cherchant l'illusion d'un gîte paisible.

Les gens, de mon œil scrutateur furent regardés et analysés dans leur air d'aller.

Soucieux, se défile comme une mascarade le peuple de la rue, même les mignons amoureux de leur serment font fi; je ne sais si cela découle du débalancement de la planète ou de n'importe quel cataclysme, mais ce n'est pas des plus rassurant.

L'on serait porté d'en attribuer la cause à cet automne bafoué de tant de maux de création, depuis le commencement. Sur eux-mêmes, les gens se renfrognent; on dirait du masochisme national. Qu'arrive-t-il du plaisir de marcher dans les feuilles, d'un sourire aux lèvres; la pomme rouge à la main!...

Avons-nous par mégarde oublié le grand vent retourneur de jupons, cet alizé vivifiant, ce bohème transporteur de détritiques et de destin?

Bien sûr, on est affecté par les nouvelles du télé-journal. Une certitude que la réalité affiche ne peut apporter de quiétude; l'on n'y visualise que massacre et mal!...

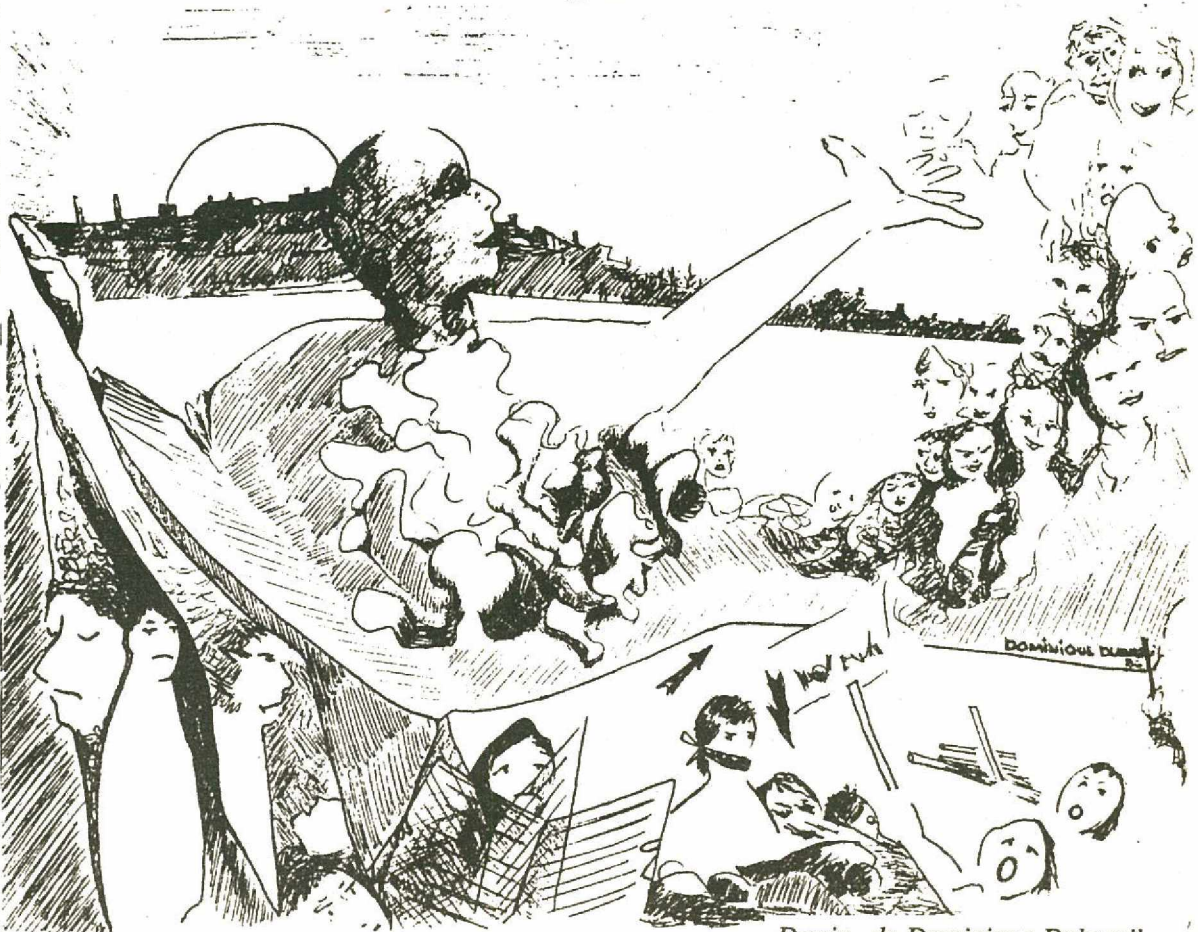
Par grâce, tentez d'oublier tout ça, ne vous souvenez que de tendresse ainsi que du cajolement des mots à saveur de fruits. Faites un X sur la terreur, la malchance des peuples, la laideur si vous le désirez ou en êtes capables!

Ne se consacrant qu'au monde qui nous entoure, n'utilisant que les phrases qui semblent les plus justes, de la sempiternelle ritournelle de l'amour. Que faire de tant d'absurdité sinon d'en laisser couler le jour.

Donc, dès l'aurore, suffit de s'habiller l'âme, sur le réveil et la continuité de l'apprentissage de cette existence.

Magnifique tout de même, si l'on y regarde d'un peu plus près la chose.

Snoute



Dessin de Dominique Dubreuil

Michel Craig (alias snoute) est un poète Sherbrookoïse qui vit dans le monde, avec le monde. Nous lui avons demandé de faire chanter sa plume pour votre plaisir.

Pour vos veillées

Avec la neige arrive le temps des Fêtes, avec les Fêtes, les partys et avec les partys... Là, ça dépend de vous. Cette année, je vous propose de faire changement; avec quelques jeux bien placés, vous pouvez revivre un Noël banal en vraie fête, où, malgré les années, on apprend à mieux connaître nos parents et ami-e-s; je vous en propose deux.

Si tu m'aimes, souris-moi: Tout le monde est assis en rond et Georges est dans le milieu. Georges va vers Georgette (les noms sont fictifs, bien sûr) et lui dit: «Georgette, je t'aime. Si tu m'aimes, souris-moi». Georgette doit répondre: «Georges, je t'aime, mais je ne peux pas te sourire.» Simple n'est-ce pas?

Mais voilà: Georgette ne devra ni rire ni même sourire en disant cela. On aura compris que Georges, pour la faire rire, aura tout avantage à déployer ses talents de comédien. S'il n'a pas réussi, il devra se ré-essayer avec Jacques ou Ma Tante Berthe, mais si Georgette rit, ce sera à elle d'aller faire rire quelqu'un d'autre.

Roméo et Juliette: Roméo et Juliette sont deux personnes avec les yeux bandés qui se tiennent au centre d'un cercle formé par les spectateurs-trices. Roméo est à la poursuite de Juliette, qui le fuit. Pour la trouver, Roméo peut demander: «Juliette, où es-tu?» et celle-ci doit immédiatement répondre: «Ici Roméo», mais il ne

peut pas le faire plus de trois fois. Juliette, quant à elle peut lui demander la même chose autant de fois qu'elle veut. Vous verrez, c'est un grand plaisir de voir des amoureux aveugles se chercher et se fuir à l'intérieur d'un cercle d'ami-e-s.

Voilà, j'espère vous avoir mis sur la piste d'une belle fête...

Joyeuses Fêtes!

Patrick Nicol

SIDELINE d'ALPHA et BETA



LIVRES USAGÉS ACHAT-VENTE OUVERT LE DIMANCHE

CAFÉ AUX LIVRES

66, rue ALEXANDRE SHERBROOKE 819 566-7990 819 566-0344

L'ALCOOL AU VOLANT

C'est criminel

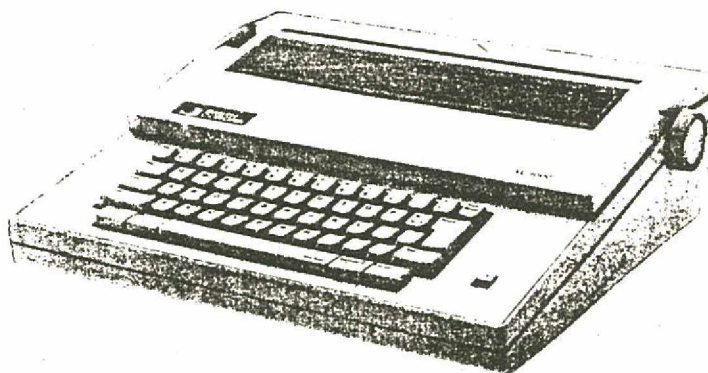
QU'ON SE LE DISE

Un appui de votre journal à la campagne de la Régie de l'assurance automobile du Québec

Une bonne machine, y a pas d'erreur!

SMITH CORONA™

MACHINES À ÉCRIRE ÉLECTRONIQUES



Modèle 1000: 299,00 \$
Payez comptant: 269,00 \$

Modèle 5100: 459,00 \$
Payez comptant: 359,00 \$

Équipements de bureau **QWERT** ltée

985, rue Galt Ouest Sherbrooke, QC J1H 1Z6

Aussi — Location — Réparation Tél.: 562-5072

819/569-3423

1506, RUE KING OUEST

Robert Blouin
PIANOS LTÉE

ÉTABLI DEPUIS 1898
VENTE — SERVICE — SALES

SHERBROOKE, QC J1J 2C2

Pour rejoindre les gens du quartier :

La publicité informative

d' **ENTRÉE LIBRE**

187 rue Laurier, local 310
Sherbrooke J1H 4Z4
821-2270

Oyez! Oyez!

S'ABONNER C'EST... SE DONNER LES MOYENS DE MIEUX S'INFORMER

ABONNEMENT RÉGULIER ... 12,00 \$
ABONNEMENT DE SOUTIEN ... 15,00 \$
INSTITUTION 20,00 \$
DON \$

Ci-joint un chèque ou mandat poste au montant de _____ pour _____ abonnement(s), adressé à Entrée Libre 187 Laurier, local 310, Sherbrooke, Québec, J1H 4Z4

Nom _____
Adresse _____
Ville _____
Code postal _____
Tél: _____

LE TRANSPORT ADAPTÉ
UN SERVICE ESSENTIEL

REGROUPEMENT DES USAGERS DU TRANSPORT ADAPTÉ DE SHERBROOKE MÉTROPOLITAIN

189 Laurier Sherbrooke, QC J1H 4Z4
Tél: 562-3311

MINE D'ART

La Musiquetterie ou

L'animation musicale à la portée de tous

Qu'est-ce que la Musiquetterie? On connaît les biscuiteries, les confiseries... musiquetterie? Hmm! En fait, ça n'a rien à voir avec ces fabriques de sucreries à moins qu'on ne s'attarde à la cible principale qui reste, dans chaque cas, les enfants.

La Musiquetterie, c'est une troupe d'animation musicale, unique en son genre, qui se donne comme objectif de sensibiliser les enfants à la musique. La Musiquetterie, c'est également des musiciens et musiciennes de l'Estrie qui ont la volonté commune de vivre de leur art.

Grâce à une subvention du Gouvernement fédéral en 1983, Diane Ouellet, André Simoneau et Line Vachon ont fondé cette troupe théâtre-musicale. Celle-ci privilégie l'utilisation de la musique, de l'expression dramatique et de l'animation comme moyen de communication auprès des jeunes de 5 à 12 ans.

Travaillant toujours avec autant de conviction que de professionnalisme, la Musiquetterie s'est surtout fait connaître jus-

qu'à présent dans le milieu scolaire estrien pour y avoir présenté la pièce «J'ai faim pour d'la musique». Cette pièce se veut une initiation au langage musical dans un contexte où le théâtre et la musique s'unissent pour offrir aux enfants un spectacle tout aussi fantastique qu'éducatif. Les enfants y découvrent les différentes familles d'instruments puisque les vents, les percussions et les cordes sont personnalisés au milieu du Village de la Polyphonie.

Il est aussi important de mentionner que «J'ai faim pour d'la musique» a également été présenté en province dans le cadre d'événements culturels. La vente de ce premier spectacle a permis à la Musiquetterie de «survivre» jusqu'à aujourd'hui.

Toujours dans le but de rendre la musique accessible aux enfants en les incitant à développer leur créativité musicale, la Musiquetterie présente «Imagina-son». Ce livre-cassette entièrement produit à Sherbrooke est un outil pédagogique tout à fait original. La bande sonore comprend deux histoires entrecoupées de cinq chansons au travers desquelles l'ima-

ginaire de deux personnages, Dé-cibel et Ultrason, amènent l'enfant dans un univers où les effets sonores et musicaux se côtoient. À l'aide du livre, l'enfant peut par ailleurs suivre facilement le déroulement des histoires auxquelles il est invité à participer.

Le lancement d'«Imagina-son» avait lieu au Salon du Livre de l'Estrie et la distribution devrait être amorcée depuis, dans les librairies de la région, en attendant de rejoindre le marché provincial, national ou peut-être même international.

En effet, dès novembre, il est question pour la Musiquetterie d'un stage de deux semaines en France offert par l'Office Franco-Québécois pour la Jeunesse. Les membres exploreront ce qui se passe là-bas au niveau de la musique et du théâtre pour enfants. Par des rencontres avec différents groupes culturels, ils essaieront de mettre en commun leurs idées afin de s'alimenter, se ressourcer, créer. La possibilité d'ouverture sur le marché européen tant au niveau de la vente des spectacles produits par la Musiquetterie que par la vente d'«Imagina-son», n'est pas à négliger.

Au retour, l'équipe se remet à son nouveau projet: un beau spectacle tout neuf qui se prépare pour le printemps '87.

L'originalité de la Musiquetterie, le dynamisme et l'enthousiasme de ses membres font d'elle une troupe qui se doit de fructifier.

Note: Imagina-son est disponible à la Musiquetterie: 1771, Chemin des Pèlerins, Sherbrooke, Qué. J1H 5H3 567-4390

Anne Beauvais
Lyson Burgoyne



BOUSSOLE

Calendrier communautaire

L'assemblée générale du Comité de Quartier Centre se tiendra vendredi le 5 décembre 1986. On y adoptera les règlements généraux du comité de quartier, on nommera le comité de gestion du centre communautaire, et encore d'autres points sont prévus. Tous les organismes reconnus par les Services Récréatifs et Communautaires sont invités. C'est au 400 de la rue Galt Ouest, à 19 h 30. Informations: 821-5787.

L'Association des Locataires de Sherbrooke offre des séances d'information abordant des thèmes familiers sur le logement. Une personne-ressource accordera une rencontre à la demande d'un petit groupe (8 à 10 personnes ou plus). Informations: 566-0823.

Le Comité des Travailleurs et Travailleuses Accidenté-e-s de l'Estrie organise des mardis soir rencontre, tous les mardis à 19 h 30. Pour informations: 563-8178.

L'Association Coopérative d'Économie Familiale offre des ateliers sur la consommation à tout groupe de 10 personnes et plus qui en fait la demande. Informations: 563-8144.

La bibliothèque municipale est maintenant informatisée! Les retards seront maintenant comptabilisés avec plus de précision et de soins... Alors, soyez à date pour le retour de vos livres.

Calendrier culturel

Au Rosie Bar, les 2 et 3 décembre à 21h00, Graeme Allwright, un troubadour britannique des temps modernes nous présente un spectacle de musique «folk». Informations: 566-4996.

Le 10 décembre à 21h00 au Rosie Bar, on nous invite à une comédie musicale avec Nancy Roy, sherbrookoise qui jouera «Starlette O'Hara» en compagnie de Pierre Aubin, maître de cérémonie. Pour informations: 566-4996.

Au théâtre Centennial, mercredi le 10 décembre à 20h00, l'Orchestre Symphonique de Québec, dirigé par François Dompierre, jouera en compagnie de la violoniste Angèle Dubeau et de la pianiste Edith Béluze. Pour informations: 563-4966.

Les élèves de l'école Mitchell nous offrent leur concert de Noël, le 10 décembre à 19h30 au gymnase de l'école. Le concert comprendra des pièces classiques et populaires de même que des airs de Noël.

Le 12 décembre, à compter de 19h30 se tiendra un «Party des Fêtes» pour les 14-18 ans à l'édifice CERAS. Informations: 563-5651.

Le Chœur Héritage sera en concert à l'Église Ste-Famille, le 14 décembre à 20h00.

Le 17 décembre à 19h30, les élèves de l'école Montcalm présentent un concert de Noël au gymnase de l'école.

Le Comité d'École de l'Estrie organise une soirée dansante pour tous les parents, vendredi le 19 décembre à partir de 19h30 au Centre Expo Sherbrooke (CERAS).

Andrée Jetté animera Transe en Danse, un atelier d'exploration de soi par la danse, lundi le 21 décembre à 19h30 à Sercovie. Pour informations: 565-1066.

L'Entre Chien et Loup lance une invitation à tous les auteurs-es potentiels-les de l'Estrie à participer au Concours d'Écriture Dramatique 1987. Vous avez jusqu'au 3 avril pour déposer vos textes au bureau du Théâtre Entre Chien et Loup, 81 Gordon, Sherbrooke. Un dépliant d'informations, les règlements du concours de même que les formulaires d'inscriptions sont également disponibles au même endroit. Le meilleur texte se verra accordé le prix Yves-Sauvageau, une bourse de \$300. Des bourses de \$200 et \$100 seront également accordées aux deuxième et troisième meilleurs textes. Pour informations: 564-3144.

La galerie d'art du Centre Culturel de l'Université de Sherbrooke présente, jusqu'au 14 décembre, les «Dessins» de Brigitte Raedecki. Jusqu'au 14 décembre également nous pourrions voir dans le Hall, l'exposition de photographies «Rappels» de Stan Denniston. Jusqu'au 21 décembre Robert Pelletier expose «Coin télévision» au Foyer de la Salle Maurice O'Bready. Pour informations: 821-7742.

À la Galerie Horace, du 5 au 21 décembre on présente en salle 1, les «œuvres récentes» de Marcel St-Pierre. En salle 2, l'exposition «petits formats» du R.A.C.E. est aussi à voir. Pour informations: 821-2326.

Jusqu'au 21 décembre le Centre d'exposition Léon-Marcotte nous propose l'exposition «C'est enfantin», du Musée Beaulne de Coaticook. Cette exposition présente des costumes, jouets et photographies d'enfants, de la fin du XIXe siècle jusqu'au XXe siècle.

Lyson Burgoyne